

CCP Tutorat en entreprise (CCPI)

RS5949 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44588, 33072
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/03/2022
Date d'échéance	25/03/2024

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018**Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie**<https://www.observatoire-metallurgie.fr/>**CPNEF inter-secteurs Papiers Cartons**<http://www.unidis.fr>

Partenaires habilités

226 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 226 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100015	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600695	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200021	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200104	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200120	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 226 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5949-ccp-tutorat-en-entreprise-ccpi/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches « Tutorat en entreprise » s'inscrit dans la continuité de la Loi du 19 décembre 2014 sur la réforme de la formation professionnelle. La Certification de Compétences Professionnelles Interbranches « Tutorat en entreprise » certifie les compétences acquises pour assurer une mission de tuteur au sein de n'importe quelle entreprise.

Cette certification constituera pour son titulaire un avantage pour se positionner sur un marché du travail reconnaissant de plus en plus les compétences acquises et les certifications. En l'occurrence pour cette certification,

sa capacité à préparer l'arrivée et accueillir un collaborateur, de contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels, de mettre en œuvre son accompagnement mais aussi de participer à l'évaluation du suivi de la formation de ce collaborateur.

Le Certificat Professionnel Interbranches « Tutorat en entreprise » participe à la qualité des processus de certification attendue par les entreprises, à l'accompagnement et à la réussite des parcours de transmission des savoir-faire des collaborateurs, il facilite l'harmonisation des processus.

Il contribue aussi à la professionnalisation et la reconnaissance des missions par ses pairs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence 1 : Préparer l'arrivée et accueillir le tuteur

En lien avec les managers, le service RH et/ou l'organisme de formation et/ou le(s) formateur(s) interne(s) et les services supports le cas échéant :

- Il intègre la mission de tutorat et le cadre de celle-ci, pour déployer au mieux son rôle de tuteur auprès du collaborateur tuteuré,
- Il vérifie les compétences attendues du tuteuré et le poste de travail qui lui est confié,
- Il identifie tout renseignement lui étant utile quant au profil du tuteuré,
- Il prépare les informations à communiquer et des documents sur l'entreprise et le poste de travail,
- Il organise des rencontres avec des personnes de son équipe, et des autres services si besoin est,
- Il accueille le collaborateur et l'accompagne dans sa prise de poste en intégrant toutes les relations internes voire externes (si organisme de formation) - L'environnement de l'entreprise est autant important que l'environnement de travail,
- Il précise les objectifs du travail au tuteuré tout comme les facteurs clés de succès du poste de travail à tenir.

Compétence 2 : Contribuer à l'acquisition de compétences professionnelles

En lien avec les managers, le service RH et/ou l'organisme de formation et/ou le(s) formateur(s) interne(s) et les services supports le cas échéant, il contribue à la conception de parcours de professionnalisation :

- Il met en cohérence le projet en entreprise avec les objectifs du parcours de formation
- Il communique avec le(s) manager(s), les services supports, le service RH et l'organisme de formation le cas échéant, si présent dans le parcours,
- Il signale tout écart entre le projet en entreprise du tuteuré et les objectifs du parcours de formation prévu en interne et/ou en externe,
- Il décrit les missions et les tâches à réaliser,
- Le parcours de formation / d'apprentissage qu'il déploie doit être logique et progressif en tenant compte des impératifs d'organisation et de performance de l'entreprise,
- Il transmet des compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) en respectant une progression dans l'apprentissage et en adéquation avec les activités et situations professionnelles du poste tenu.

Compétence 3 : Mettre en œuvre l'accompagnement du tuteuré

En lien avec les managers, le service RH et/ou l'organisme de formation et/ou le(s) formateur(s) interne(s) et les services supports le cas échéant, il accompagne le tuteuré tout au long de son parcours :

- Il organise un parcours de professionnalisation en identifiant bien le rôle de chacun, et l'actualise en fonction des évolutions,
- Il utilise les méthodes et outils internes et externes (organisme de formation),
- Il prépare des séances de formation au poste de travail,
- Il met en œuvre et adapte le parcours de professionnalisation en lien avec les parties prenantes et en tenant compte des acquis du tuteuré,
- Il estime le potentiel, ou capacités d'apprentissage, du tuteuré,
- Il gère les contraintes d'organisation, de planification et la hiérarchisation des activités,
- Il fait valider le déploiement de l'accompagnement.

Compétence 4 : Participer à l'évaluation du suivi de la formation

En lien avec les managers, le service RH et/ou l'organisme de formation et/ou le(s) formateur(s) interne(s) et les services supports le cas échéant, il contribue à l'évaluation du suivi du travail et du parcours de formation du tuteuré :

- Il renseigne les documents d'évaluation, les livrets d'entretien (rencontres, entretiens réflexifs, ...) et communique avec les parties prenantes régulièrement,
- Il réalise des évaluations et contrôle du niveau des acquis tout au long du parcours de professionnalisation,
- Il évalue tout au long du parcours de professionnalisation du tuteuré ses compétences en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être,

- Il identifie toute difficulté de compréhension et d'apprentissage rencontrée par le tutoré et propose des actions correctives / d'amélioration,
- Les évaluations et le plan d'action du tutoré réalisés par le tuteur sont échangés lors d'un bilan de fin de parcours avec différentes parties prenantes,
- Il renseigne en tout ou partie un dossier de suivi et d'évaluation du tutoré.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à toute personne (salarié d'entreprise, demandeur d'emploi...) qui souhaite se professionnaliser sur une mission de tutorat en entreprise et obtenir une certification.

Cela afin d'avoir une mission de tuteur en entreprise en complément de son emploi, de l'accueil du tutoré à la mise en œuvre de l'accompagnement, sans oublier la transmission de ses compétences et l'évaluation du suivi de la formation.

Tout emploi peut être concerné par une mission de tuteur en entreprise, dans toute entreprise, quelle que soit son activité ou sa taille, quel que soit le collaborateur à accompagner, la complexité de l'activité, ou encore la compétence à transmettre.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Par délégation de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le jury paritaire est composé à :

- 50% par des membres d'organisations syndicales de salariés
- 50% par des membres d'organisations patronales

Base légale

Date de décision	25/03/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/03/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	98	—	—	—
2019	280	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS2094

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6717

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/gerer-administrer/tutorat-en-entreprise>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5949/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	91 %
Période	10/2022 – 04/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	14
Montant total engagé	18 526 €
Coût moyen par dossier	1 323 €
Durée moyenne	15 h
Période	09/2022 – 03/2023
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.